

**Procès-verbal de la séance du Conseil général de Cressier du 27 mars 2025 à 20h00, à la  
Maison Vallier**

**Présidence du Conseil général :** M. Angelo Chittani

<b>Présences :</b>	Effectif :	29	<b>Sont excusés :</b>	M. R. Dobler
	À l'appel :	23		Mme C. Silvant
	Excusés :	3		M. P. Geissbühler
	Absents :	3	<b>Sont absents :</b>	M. S. Persoz
				M. I. Xheladini
				Mme N. Ecoffey

**Sont également présents :**

Mme Isabelle Garcia, Présidente du Conseil communal  
M. André Grandjean, Vice-Président du Conseil communal  
Mme Laila Cinotti, Secrétaire du Conseil communal  
M. Ch.-Antoine Evangelista, Vice-secrétaire du Conseil communal  
M. Jérémie Veillard, Membre du Conseil communal  
M. Raphaël Constantin, Administrateur communal  
Mme Chloé Châtelain, Chargée du procès-verbal

**Ordre du jour**

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2024
3. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 50'000.00 pour le remplacement des stores du collège
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 47'000.00 pour l'installation d'un système de gestion électronique des données (GED)
5. Points en suspens – informations du Conseil communal
6. Divers

**1. Correspondance - Appel**

**M. A. Chittani, Président :**

Mesdames, Messieurs,

Il est actuellement 20h00.

Je vous souhaite la bienvenue dans cette séance du Conseil général du 27 mars 2025.

Je vous propose de passer à l'ordre du jour. Est-ce que l'ordre du jour appelle à des remarques ou des modifications de votre part ? Cela ne semble pas être le cas. Nous pouvons débiter par le point 1, correspondances et appel.

En ce qui concerne la correspondance, nous avons reçu les annonces d'excusés de ce soir :

M. Raymond Dobler, Mme Corinne Silvant et M. Pierre Geissbühler. Je passe désormais la parole à Mme G. Pollicino pour l'appel.

*Appel selon la liste des présences par Mme G. Pollicino.*

**À l'appel :** 23 personnes présentes, 3 excusées et 3 absentes. La majorité absolue est à 12.

**M. A. Chittani, Président :**

Nous passons au point 2 de l'ordre du jour.

## 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2024

**M. A. Chittani, Président :**

Est-ce que ce document appelle à des commentaires de votre part? Ce n'est pas le cas, je déclare ce procès-verbal adopté par tous les membres présents. Merci à son autrice ou son auteur.

## 3. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 50'000.00 pour le remplacement des stores du collège

**M. A. Chittani, Président :**

Nous passons au point 3 de l'ordre du jour. Est-ce que l'entrée en matière est combattue ? Ce n'est pas le cas. Est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'une Commission souhaite s'exprimer ?

**Mme B. Gyger :**

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

Les membres de la Commission financière ont examiné le rapport relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 50'000.00 pour le remplacement des stores au collège.

Cet objet a par ailleurs été inscrit au budget des investissements 2025 pour le même montant. En raison de l'usure marquée des lamelles et des moteurs des stores nécessitant des travaux de réparation coûteux qui s'élevaient durant les deux dernières années à environ CHF 20'000.00 ainsi que de la difficulté grandissante de trouver encore des pièces d'entretien, il est devenu indispensable d'envisager le remplacement de l'ensemble des stores du collège.

A cet effet, 3 offres ont été reçues et celle retenue pour la présente demande de crédit s'avère être la moins chère pour des prestations tout à fait comparables. A noter que cet investissement permettra d'économiser dorénavant les importants frais d'entretien précités.

Pour toutes ces raisons, c'est à l'unanimité que les membres de la Commission financière préavisent favorablement l'arrêté tel que soumis.

**Mme S. Buratto Martin :**

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

Afin d'éviter des dépenses excessives avec l'entretien et les réparations des stores du collège qui ont déjà bien vécu et dans un souci d'économie, il est pertinent de remplacer les stores du collège de Cressier. Le Groupe PLR va accepter la demande de crédit.

**M. L. Veuve :**

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

Le groupe Ensemble pour Cressier a pris connaissance du rapport du Conseil Communal.

Il est évident que remplacer les stores du collège devient une nécessité. Leur changement apportera plusieurs avantages, tels que des bénéfices énergétiques, notamment pour une meilleure protection solaire lors des périodes chaudes de l'année.

Le groupe Ensemble pour Cressier acceptera donc à l'unanimité la demande de crédit.

**M. A. Chittani, Président :**

*Lecture de l'arrêté par M. A. Chittani*

Je propose que nous passions au vote. Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent approuver cet arrêté sont priés de se manifester en levant la main. L'arrêté est accepté à l'unanimité. Nous passons au point 4.

<p><b>4. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 47'000.00 pour l'installation d'un système de gestion électronique des données (GED)</b></p>
--

**M. A. Chittani, Président :**

Est-ce que le Conseil communal souhaite s'exprimer ? Est-ce qu'une Commission souhaite s'exprimer ?

**Mme B. Gyger :**

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

Les membres de la Commission financière ont examiné le rapport relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 47'000.00 pour l'installation d'un système de gestion électronique des données, la GED.

Cet objet a été inscrit au budget des investissements 2025 pour CHF 50'000.00.

La GED permet non seulement une économie non négligeable des consommables, mais également le partage de tous les documents non confidentiels à l'interne. Les Conseillers communaux de même que l'ensemble du personnel de l'administration ont ainsi un accès rapide à la dernière version des

dossiers. Comme mentionné dans le rapport du Conseil communal, l'efficacité est un des atouts majeurs de la gestion électronique des données.

La GED sera installée en collaboration avec le Service intercommunal d'archivage (SIA) dont la Commune de Cressier est membre, tandis que le volet opérationnel du système sera confié au service informatique de l'entité neuchâteloise, le SIEN.

C'est à l'unanimité que les membres de la Commission financière préavisent favorablement l'arrêté tel que soumis.

**Mme F. Maire :**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Il est indéniable que nous devons prendre en compte la pollution numérique. Néanmoins, la gestion électronique des documents évite aussi la mort de nos forêts.

La gestion électronique a le mérite de faciliter l'accès aux documents ainsi qu'à leur diffusion. Il nous faut aussi suivre l'avancée technologique de notre époque.

Aussi, le Groupe Ensemble pour Cressier soutient largement le projet de gestion électronique des documents. Il s'agit ainsi d'adapter les outils de travail de notre administration et d'en optimiser le fonctionnement.

L'investissement était prévu à la planification financière et notre Groupe soutiendra cette demande de crédit.

**Mme G. Veillard :**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Le Groupe PLR exprime son soutien concernant la demande de crédit d'engagement de CHF 47'000.00 pour l'installation de la GED, convaincu par cette modernisation. Elle facilitera la gestion administrative, améliorera l'efficacité du traitement des informations et garantira une meilleure accessibilité des documents, tout en estimant que cette investissement est nécessaire et bénéfique pour notre Commune.

Notre Groupe encourage donc le Conseil général à approuver cette demande.

**M. A. Chittani, Président :**

*Lecture de l'arrêté par M. A. Chittani*

Je propose que nous passions au vote. Celles et ceux d'entre vous qui souhaitent approuver cet arrêté sont priés de se manifester en levant la main. L'arrêté est accepté à l'unanimité. Nous passons au point 5.

## 5. Points en suspens – informations du Conseil communal

**M. A. Chittani, Président :**

Est-ce que quelqu'un souhaite s'exprimer ?

**M. Ch.-A. Evangelista, Conseiller communal :**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Plusieurs informations concernant les différents points qui ont avancés.

Je commence par le cimetière. Nous sommes en train d'élaborer une tombe du souvenir. Actuellement on réalise un travail préparatoire. Définir les emplacements, définir ce que l'on veut faire, quelles sont les démarches administratives. L'objectif de ce projet là c'est vraiment de réaliser une tombe du souvenir accueillante pour les personnes qui viennent se recueillir et également que le cimetière devienne « un lieu de vie ». Que l'on puisse s'asseoir, discuter, partager, se recueillir.

Je vais vous parler en deuxième point des poubelles publiques. Il faut que vous ayez connaissance de la position claire du Conseil communal et qui ne changera pas. Actuellement, sur certaines poubelles du village, on constate de nombreux abus. Donc on est au-delà du déchet quand on se balade (papier chewing-gum, papier sandwich, etc.) mais on a des déchets ménagers. Donc on va procéder de la manière suivante : On va mettre des affiches sur les poubelles incriminées et informant les utilisateurs que dans un délai de « X temps », si la situation ne s'améliore pas, la poubelle concernée sera simplement enlevée et ça s'arrêtera là. Ce n'est pas l'objectif. On veut essayer avant tout de sensibiliser les gens, mais il faut savoir que c'est un thème compliqué parce qu'il faut du flagrant délit et que personnellement je ne vais pas surveiller à 5h00 du matin les poubelles à Cressier et nos agents des travaux publics non plus. Donc là, on fait appel au sens civique des habitants de Cressier. Espérons qu'avec ce système-là, on arrive à endiguer ce problème.

Je vais vous parler maintenant du chauffage à distance (CAD) qui arrive gentiment au bout. Les gros travaux se finissent. Sur 80 contrats signés avec le Groupe E dans le village, il reste encore une vingtaine de connexion dans les habitations à réaliser et après nous serons au bout de ça sur cette étape-là.

Et puis en dernier point, je reviens sur une demande qui avait été faite ici au Conseil général pour modifier les horaires des lumières la nuit dans le village pour permettre aux gens qui rentrent avec le dernier train de ne pas rentrer dans la nuit. Donc c'est chose faite. Les lumières s'éteignent maintenant à 00h30. Ce qui laisse le temps au gens de rentrer. J'en ai terminé.

**M. A. Grandjean, Conseiller communal :**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Ceux qui sont sur le site « t'es de Cressier si... » le savent déjà, on a des vélos à la gare de Cressier depuis hier ou aujourd'hui. Donc ils sont en libre-service, il y a 5 vélos. On en avait commandé dix, mais comme le deuxième emplacement aux Prélards à côté du terrain de foot a reçu une opposition, on est obligés de régler cette opposition avant de pouvoir mettre ces 5 derniers vélos.

Deuxième point, comme mon collègue la dit, le CAD avance bien et nous devons maintenant mettre en place les points de circulation qui étaient prévus. Donc ça signifie que le sens unique aux Prélards va être introduit après la Fête du Vin cette année. Ensuite, « mea culpa », on avait une motion à traiter pour une voiture Mobility. Comme on est un petit peu en retard, elle sera traitée au prochain Conseil général du mois de juin. Merci beaucoup.

**Mme I. Garcia, Conseillère communale :**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Je vais continuer sur le dernier point de mon collègue. Au niveau de la motion pour la dynamisation des entreprises communales. Nous tenons à vous informer que nous avons effectivement pris du retard dans le traitement de ces motions. Afin de vous fournir un rapport complet et approprié, nous y répondrons dans le prochain Conseil général prévu au mois de juin.

Deuxième point, l'ouverture et l'inauguration de la place de jeux des Prélards. C'est prévu après Pâques pour permettre à la pelouse de bien pousser et d'être suffisamment dense avant l'afflux des visiteurs. C'est une précaution judicieuse pour éviter qu'elle ne s'abîme trop rapidement après son ouverture.

Les travaux par rapport à l'adaptation du plan d'aménagement local (PAL) et du plan d'équipement des Devins, en collaboration avec nos mandataires, se poursuivent. Des ajustements sont en train d'être menés par rapport au premier retour du Service de l'aménagement du territoire (SAT). Avec pour but d'intégrer ces recommandations et d'assurer la conformité du projet. Une séance avec la commission PAL est prévue prochainement afin de lui soumettre ces modifications. Afin qu'à l'issue de cette rencontre nous soyons en position de déposer officiellement le dossier auprès du SAT pour un deuxième examen. Ça sera tout, merci pour votre attention.

**M. Angelo Chittani, Président :**

Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite s'exprimer au Conseil communal ? Ce n'est pas le cas, nous pouvons passer au point 6.

## 6. Divers

**M. A. Chittani, Président :**

Qui souhaite s'exprimer ?

**M. R. Fuchs :**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai deux choses à vous demander. La Croix devant la Maison Vallier, ça fait bientôt une année qu'elle a disparue. Est-ce qu'elle reviendra un jour ? Parce que la population ne sait pas où elle est. Et deuxième chose, le trottoir de la rue des Saint-Martin 12, 14 et 16 on ne peut plus marcher sur ce trottoir. Il faudrait remettre du béton ou autre, parce que cela devient vraiment dangereux de prendre ce trottoir et surtout avec la circulation qu'il y a. Merci de m'avoir écouté.



